



Territoires vendômois recrute un(e) :

Responsable du service gestion de l'eau et des milieux aquatiques (GEMA)

Cadre d'emploi des ingénieurs

Direction des cycles de l'eau

Contexte

En l'application de la loi NOTRE, la communauté d'agglomération Territoires vendômois a pris la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) depuis le 1er janvier 2018. Au 01^{er} janvier 2020, elle exercera les compétences eau potable, assainissement et gestion eaux pluviales urbaines. L'objectif de la collectivité est de construire les conditions d'un territoire toujours plus attractif, respectueux des continuités écologiques et garantissant la sécurité des populations et des biens, dans un contexte de développement économique et urbain équilibré.

Le service gestion des milieux aquatiques fait partie de la direction des cycles de l'eau qui assure l'organisation et la réalisation de l'ensemble de ces missions pour le compte de la collectivité.

Territoires vendômois est également en charge de la coordination du contrat territorial Loir médian défini avec les communautés de communes concernées : Perche et Haut vendômois, Beauce val de Loire, Collines du Perche, Terres du Val de Loire. Il porte également une Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI), outil de mise en œuvre de la Directive.

MISSION :

Mettre en œuvre de la politique milieux aquatiques et prévention des inondations pour le compte de la communauté d'agglomération Territoires vendômois.

Elaborer et mettre en œuvre des programmes pluriannuels d'études et de travaux relatifs aux milieux aquatiques.

Animer et participer aux partenariats techniques et financiers (SAGE, Etablissement public Loire, contrat territorial avec l'agence de l'eau Loire Bretagne et la région Centre Val de Loire.

Animer et manager le service GEMA.

Au sein de la direction du cycle de l'eau et sous l'autorité directe de sa directrice, vous aurez en charge le pilotage du service GEMAPI et serez chargé(e) à ce titre :

- manager le service GEMA ;
- produire des éléments d'aide à la décision pour les élus et mettre en application leurs décisions ;
- élaborer, mettre en œuvre et suivre les programmes pluriannuels de travaux ;
- représenter le service auprès des communes, des communautés de communes et des partenaires (organismes d'état, financeurs, entreprises, organismes agricoles...) ;
- pour le volet restauration des milieux aquatiques : élaborer et piloter les projets techniques du service de la conception à la réception des travaux ;
- pour le volet qualité de l'eau : animer et coordonner les actions menées par les agriculteurs, les organismes professionnels agricoles et les communes sur un bassin versant pilote ;
- pour le volet inondation : suivre la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) et les futurs projets en découlant ;
- préparer les documents de consultation des entreprises et l'ensemble de la chaîne marchés publics avec l'appui du service marché ;

.../...

- rédiger les documents administratifs nécessaires à l'activité du service: délibérations, décisions, conventions... ;
- piloter l'élaboration et suivre le budget milieux aquatiques ;
- élaborer et suivre les dossiers de demande d'aide financière ;
- veiller au bon fonctionnement du patrimoine (manœuvre de vannes, entretien et réparation des ouvrages) ;
- sensibiliser, informer et communiquer auprès des usagers et acteurs de l'eau avec la mise à jour du site internet, l'élaboration des plaquettes et panneaux pédagogiques, l'organisation de visites sur le terrain, en lien avec le service communication ;
- assurer une veille technique et juridique.

Savoir et savoir-faire :

- Solides compétences techniques et règlementaires dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi que de la commande publique et de la gestion budgétaire ;
- pour le volet milieux aquatiques et inondations : connaissances en hydraulique, hydromorphologie des cours d'eau, conception et dimensionnement de travaux, législation ;
- pour le volet qualité de l'eau : connaissances en agronomie et en agroforesterie appréciées ;
- maîtrise des procédures administratives et de la rédaction de documents administratifs (actes, marchés, note d'aide à la décision...) ;
- maîtrise de l'outil informatique (logiciels de bureautique, SIG : QGIS ou ArcGIS).

Savoir être :

- Aisance relationnelle, capacités managériales et d'animation ;
- esprit d'analyse et de synthèse ;
- facultés d'organisation et de planification à court et long termes ;
- autonomie, rigueur.

Permis B

POSTE À POURVOIR DANS LES MEILLEURS DÉLAIS

Les candidatures (lettre, C.V. et le cas échéant dernière situation administrative) sont à adresser par courrier avant le 20 janvier 2020 à:

Monsieur le Président
Territoires vendômois
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville – B.P 20107
41106 Vendôme Cedex

ou par mail : drh-recrutement@territoiresvendomois.fr

Renseignements complémentaires au 02 54 89 42 44